



Fonds de  
dotation



**Captier**

**POUR LA PRESERVATION ET L'ENTRETIEN  
DU PATRIMOINE IMMOBILIER  
DU CENTRE SCOLAIRE  
SAINT-THOMAS D'AQUIN-VERITAS  
ET  
LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE  
DU SITE D'OULLINS**

Madame, Monsieur,

A un titre ou à un autre, ancien élève, entreprise partenaire, soutien de l'Enseignement catholique dans sa mission éducative, ami du Centre scolaire Saint-Thomas d'Aquin-Veritas, **vous êtes sensible au patrimoine exceptionnel qui constitue le cadre de travail de nos élèves.**

Ce patrimoine, il nous revient de le conserver, de l'entretenir, de le réparer et de l'aménager selon les besoins d'une Institution scolaire.

**Un fonds de dotation, le fonds Captier\*, a été créé afin de répondre à cette mission patrimoniale.**

**Nous vous proposons de participer à ce fonds de dotation qui offre des avantages fiscaux intéressants : vous pouvez en effet défiscaliser votre don : à hauteur de 66% pour un particulier (au titre de l'impôt sur le Revenu), à hauteur de 60% pour une entreprise (au titre de l'impôt sur les Sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires).**

Vous pouvez choisir de flécher votre contribution financière, soit vers l'entretien, la réparation et l'aménagement des sites du Centre scolaire qui accueillent actuellement plus de 3 700 élèves, soit vers la restauration de la chapelle Saint-Thomas d'Aquin sur notre site d'Oullins qui participe activement à la vie chrétienne de nos élèves.

Vous pouvez donc remplir le formulaire ci-dessous et nous le faire parvenir, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du *Fonds Captier*. Un reçu fiscal vous sera envoyé au moment de l'encaissement de votre don.

Nous vous en remercions très chaleureusement.

**A faire parvenir à : FONDS CAPTIER – 56/70 rue du Perron – 69600 Oullins**



## CONTRIBUTION AU FONDS CAPTIER

Fonds de dotation pour la conservation du patrimoine immobilier,  
l'entretien, la réparation et l'aménagement des sites du Centre scolaire Saint-Thomas d'Aquin-Veritas,  
et pour la restauration de la Chapelle Saint-Thomas d'Aquin à Oullins

NOM..... Prénom.....

Eventuellement :

**Entreprise, Association, Société**.....

Adresse .....

Mail : .....@.....

**offre(nt) sa (leur) contribution au Fonds Captier :**

**50€** (après déduction 66% : 17€)     **100€** (après déduction 66% : 34€)     **250€** (après déduction 66% : 85€)

ou  .....€

**Date et signature :**

\* **Le fonds Captier** porte le nom d'un dominicain, le Père Eugène Captier : il fut élève au collège Saint-Thomas d'Aquin à Oullins, puis fit partie, avec le Père Lacordaire, des dominicains qui prirent en charge ce collège en 1853. Il en fut prieur de 1853 à 1863, puis fonda un autre collège dominicain en région parisienne, à Arcueil. Pendant la guerre de 1870, le siège de Paris et la Commune, cinq dominicains sont arrêtés et abattus : le Père Captier était parmi eux ; il avait 42 ans.